

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
D'AGUANISH, TENUE LE SAMEDI 20 AVRIL 2024, À 10 h, À  
LA SALLE DE RÉUNION.

**Présents :**

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5

**Absentes :**

Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Assiste également à la séance:  
Madame Marlène Blais, directrice générale.

---

---

**MOMENT DE RÉFLEXION**

*Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.*

---

---

**VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

*Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 10h05.*

---

---

**RÉSOLUTION N°046-04-2024**  
**ORDRE DU JOUR : ADOPTION**

*Après la lecture de l'ordre du jour;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
  - 2. Vérification des présences;*
  - 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
  - 4. Avis de vacance au poste de conseiller # 2;*
  - 5. Présidente d'élection;*
  - 6. Levée de l'assemblée.*
- 
-

**AVIS DE VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER # 2 : DÉPOSER**

*La directrice générale dépose au conseil municipal, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, RLRQ, c. E-2.2, une lettre de madame Johanne Cormier reçu en date du 15 avril 2024, annonçant sa démission à titre de conseillère municipale au poste # 2.*

*La directrice générale constate donc la vacance du poste de conseiller # 2 et annonce qu'une élection partielle aura lieu le dimanche 16 juin 2024. La date du scrutin sera annoncée sur les différentes plateformes de communication de la municipalité.*

**RÉSOLUTION N°047-04-2024**  
**PRÉSIDENTE D'ÉLECTION : ADOPTION**

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** les membres du conseil recommandent à la Commission Municipale du Québec de nommer madame Marlène Blais comme Présidente d'élection pour les élections partielles du 16 juin prochain.*

**RÉSOLUTION N°048-04-2024**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*QUE la séance du conseil soit levée à 10h16.*

\_\_\_\_\_  
*Marlène Blais*  
*Greffière-Trésorière-Adjointe*

\_\_\_\_\_  
*Léonard Labrie*  
*Maire*